



**MVAB - Association loi 1901**  
Siège social : mairie de Blandy-les-Tours 77115  
Présidente : Martine TURGIS - 06 22 28 94 40  
Secrétaire/trésorière : Nathalie LOMBARDO - 06 61 75 00 11  
n° Siret 513 108 4720 00012  
[mvablandy@gmail.com](mailto:mvablandy@gmail.com)  
<http://www.mieuxvivreablandy.fr>

**Assemblée générale du 2 février 2020**  
**de 14h15 à 17 h, précédé à 13h d'un repas sorti du sac**  
**Rapport d'activités 2019 et projet 2020**

**Retrouvez les interventions, les dossiers et les animations de MVAB :** <http://www.mieuxvivreablandy.fr>

MVAB : 41 ans et plus que jamais d'actualité.

Au printemps 1978, M. Henri Hanneon (premier président) fondait l'association « MIEUX VIVRE À BLANDY ».

Extrait des statuts toujours en vigueur : L'Association a pour buts :

- de rassembler toutes les personnes qui s'intéressent au village : site, habitations, Château, animation et vie locale,
- d'engager toute action destinée à la protection du site de Blandy-les-Tours, de son caractère rural et de l'équilibre naturel du village, et, éventuellement, de ses environs,
- de sensibiliser les habitants à l'importance de la qualité de leur existence dans un cadre naturel privilégié,
- d'effectuer toute démarche et de participer à toute action permettant la mise en valeur et l'amélioration de l'environnement des habitants et de l'attrait touristique du site : Château, rues, places, carrefours ; embellissement et rénovation de l'habitat, lutte contre les nuisances, etc. ,
- de travailler en liaison avec les autres associations de la région et avec les diverses fédérations départementales qui œuvrent pour la protection de la nature et de l'environnement.

**Les dossiers : Vous pouvez les consulter sur** <http://www.mieuxvivreablandy.fr>

- **Zone d'aménagement concerté les Bordes/Fouju** : intervention de MVAB sur le registre d'enquête publique.

- **Manger bio dans les cantines** : signature de la pétition nationale.

- **Stockage de déchets inertes** : suivi de la gestion du site dans le cadre de la Commission départementale de suivi d'exploitation (MVAB est membre de cette CCS). Chaque année, MVAB intervient pour que cette décharge ne s'agrandisse pas et attirer l'attention des autorités sur une possible pollution des sols et sous-sols au droit de l'ancienne décharge « Vendrand ».

- **Gaz et pétrole de schistes** : MVAB chaque année réaffirme son opposition à tout projet d'exploration et/ou d'exploitation.

- **Nanoparticules et dioxyde de titane (E171)** : MVAB lance une alerte.

- **Incinérateur de Vaux-le-Pénil** : condamnation en 2018 par le tribunal correctionnel de Paris de la communauté d'agglomération de Melun-Val-de-Seine, après le rejet de fumées chargées en dioxine allant jusqu'à 2.200 fois la norme entre les années 1974 et 2002.

- **Journée annuelle de ramassage des déchets sauvages** : voici des années, MVAB a lancé cette initiative annuelle. Nous nous réjouissons que les municipalités successives aient repris cette action.

- **Les phytosanitaires** (produits chimiques) : chaque année MVAB réaffirme son opposition à l'utilisation des produits phytosanitaires aussi bien par les particuliers que les professionnels. Ces substances chimiques tueuses d'abeilles et responsables de la pollution de nos sols, de nos eaux souterraines, de notre alimentation... sont autant de substances dangereuses pour les enfants, les adultes, la faune, la flore, la biodiversité.

Blandy-les-Tours a reçu le Label Zéro Phyt'Eau en 2018. Depuis les années 2009, la commune de Blandy-les-Tours n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces. Nous nous en réjouissons.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019**, il est interdit aux particuliers (*et non aux professionnels*) d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides de synthèse, comme le glyphosate. Ces produits sont récupérés pour retraitement par les filières de recyclages spécialisées. La liste des produits phytopharmaceutiques concernés est disponible sur le site du ministère de l'Agriculture.

**Le 7 janvier 2020**, les ministres de la Transition écologique, de la Santé, de la Recherche et de l'Agriculture, ont réuni le Comité d'Orientation Stratégique et de suivi (COS) du plan national de réduction des produits phytopharmaceutiques, **Écophyto 2+**.

**Le bilan n'est pas fameux...** Après une légère baisse en 2017, le comité a constaté une augmentation globale forte des quantités de produits phytopharmaceutiques vendues en 2018. Les ventes ont augmenté de 21 % par rapport à 2017, et de 23 % pour les seuls usages agricoles. En 2018, 85 876 tonnes de substances actives ont été vendues, soit une augmentation de 22 %, en moyenne triennale. Herbicides, fongicides et insecticides sont des moyens rapides de débarrasser les cultures de certaines pathologies et des adventices. Mais cette accoutumance est-elle viable quand on sait les effets néfastes que ces produits de synthèse provoquent sur la santé et l'environnement ?

Ce plan national restera un échec tant que l'État s'en remettra au bon vouloir de la profession agricole pour faire évoluer de manière volontaire ses pratiques ! La période des mesures non contraignantes a vécu et il faut maintenant que l'État français fixe des règles beaucoup plus contraignantes.

Toutefois, il est à noter que ce qui semblerait empêcher la transition ce n'est pas la supposée absence d'alternatives, mais le surcoût du changement, l'absence de rémunération des produits agricoles et la concurrence déloyale des produits agricoles importés non soumis aux mêmes contraintes réglementaires. À suivre...

**Ce sujet a été évoqué plusieurs fois par MVAB** auprès des élus municipaux (courriers). Cette question a toujours été éludée par ceux-ci d'autant que le maire de Blandy est également agriculteur.

Coloration orangée de parcelles agricoles sur le territoire de la commune : Suite aux inquiétudes exprimées par de nombreux blandinois, le conseil d'administration de MVAB a adressé une lettre à Monsieur le Maire de Blandy, suivie d'un rendez-vous en mairie. L'herbicide utilisé fut du *Roundup innov* (glyphosate,) utilisé à 25% de la dose homologuée. ..

**MVAB réaffirme sa volonté** de voir interdire l'usage de tous les pesticides de synthèse. Des représentants de MVAB ont été à plusieurs reprises, place St Jean, soutenir le mouvement national « Nous voulons des coquelicots ».

- **Plan Climat Air Énergie - PCAET** : <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet>

La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux a pour ambition d'engager son territoire dans une logique de développement durable et de transition énergétique, afin de répondre aux enjeux environnementaux et aux besoins des populations en matière d'énergie, d'habitat, d'emplois et de mobilité. MVAB était représentée par sa présidente ou un administrateur à ces réunions.

Mercredi 16 octobre à 19h : Atelier citoyen de partage du diagnostic.

Mardi 19 novembre à 19h : Atelier citoyen sur la thématique bâtiment/habitat.

Lundi 25 novembre à 19h : Atelier citoyen sur la thématique transport/déplacement.

Mardi 3 décembre à 19h : Atelier citoyen sur la thématique agriculture / nature.

Mardi 10 décembre à 19h : Atelier citoyen sur la thématique économie / consommation.

Mardi 17 décembre à 19h : Atelier citoyen sur la thématique nouvelles énergies.

**Les animations et ateliers : Vous pouvez les consulter sur** <http://www.mieuxvivreablandy.fr>

- **Atelier « Pièges à frelons asiatiques » du 17 septembre 2019 : apprendre à construire des pièges, mais aussi recevoir des conseils et savoir comment agir face à ce fléau.**

Soixante personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente Henri Hanneton de Blandy ce dimanche 17 février 2019. La conférence a commencé par un diaporama commenté par Amandine Gaxatte, accompagnée de Gilles Krauss du groupement de défense sanitaire apicole (GDSA). Les échanges avec les participants ont été nombreux et très intéressants. Un atelier de fabrication de pièges à frelons asiatiques a été initié. Ainsi, le piégeage de printemps a permis d'éliminer des reines avant création de nouveaux nids. Il est entendu qu'un suivi des captures est nécessaire pour en évaluer l'efficacité, voire l'interrompre si le piégeage s'avère non sélectif. Amandine au nom de MVAB, a présenté au conseil municipal réuni en mairie le lundi 29 avril 2019 à 20h, un diaporama consacré aux frelons asiatiques.

À l'été 2018 à Blandy, au moins six nids avaient été repérés dont deux détruits (l'un se trouvait dans une cheminée du château fort). Or, il faut savoir que chaque nid non détruit libère à l'automne des centaines de reines qui partent hiverner et qui réapparaissent à la fin de l'hiver pour créer de nouvelles colonies.

- **Journée « Bord de Seine » du 25 septembre 2019 en amont et aval de l'écluse de Bois-le-Roi.**

Jean Dey, président de la société de pêche « Le grand barbeau », administrateur de la Fédération de Seine-et-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique, nous a guidé tout au long de cette journée du 15 septembre 2019 très ensoleillée :

- découverte de la faune et de la flore, de la frayère à brochets ;
- fonctionnement et intérêt de la passe à poissons au niveau de l'écluse de Bois-le-Roi ;
- pique-nique puis partie de pêche « no kill » ou « graciation » avec de nombreuses prises, toutes remises à l'eau.

## La communication

Pour plus d'information, consultez le site internet de MVAB : <http://www.mieuxvivreablandy.fr>

- **Les amis du Val d'Ancoeur** – LAVA à St Méry : Nous adhérons à LAVA.

- **FNE 77 – France Nature Environnement Seine-et-Marne, prochaine assemblée générale le 8/02/2020**

Nous adhérons à FNE 77. Par cette adhésion, nous adhérons à « France Nature Environnement Ile-de-France » et « France Nature Environnement nationale » Cette dernière, créée en 1968 est reconnue d'utilité publique depuis 1976. Elle est le porte-parole d'un mouvement de 3500 associations. De ce fait, nous recevons par leurs intermédiaires (courriels) des informations environnementales précieuses qui sont à la disposition des adhérents de MVAB. <http://www.mieuxvivreablandy.fr>

- **Relation avec la municipalité**

**Bulletin municipal** : avant la sortie de chaque bulletin municipal, il est proposé à MVAB d'écrire un article. Nous en profitons pour transmettre dates et compte-rendu de nos activités. **La convention** avec la municipalité pour l'utilisation des salles communales a été renouvelée le 9 mars 2019.

- **Relation avec les habitants de Blandy**

À chacune des animations et/ou atelier, un document d'information est mis dans chaque boîtes aux lettres des habitants de Blandy et sur les panneaux d'affichage de la commune. Un questionnaire sur leurs attentes et souhaits par rapport à MVAB leur a été remis. Seul 5 réponses sont revenues. Ce nombre n'étant pas significatif, le conseil d'administration n'a pas pu exploiter ce questionnaire.

- **Forum des associations** : il s'est transformé en septembre 2019 en réunion d'inscription aux activités du CCRB. MVAB était représentée et le sera également en septembre 2020. C'est l'occasion de se faire connaître et de prendre des contacts.

- **Site internet de MVAB** : <http://www.mieuxvivreablandy.fr>

Le site est mis à jour régulièrement par un membre du conseil d'administration. Nous remercions Mathieu Pétrovic qui en assure gratuitement l'hébergement. Le site devient une source incontournable pour suivre les événements de l'année en cours. Il permet aussi de suivre les données administratives et historiques de l'association.

## Projets d'animations et ateliers

- **Dimanche 2 février 2020 de 10 h à 13h : Atelier « Comment fabriquer sa lessive maison et son éponge tawashi ».**

- **Dimanche 5 avril 2020, Conférence sur le thème « la Seine » et Croisière sur le Loing** (ci-joint affiche d'information et bulletin d'inscription à remettre **avant le 9 mars**) :

- **Rallye du Val d'Ancoeur : dimanche 31 mai 2020 – [Planpaysage-valdancoeur.fr](http://Planpaysage-valdancoeur.fr)** – Pour plus d'informations s'adresser à **Jean-Philippe Hanneton**.

Site classé depuis 1985 par décret ministériel, le ru d'Ancoeur offre aux habitants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux des paysages enchanteurs. Ce territoire long de 17 kilomètres, des portes de Melun à l'ouest, à Bombon à l'est, fait actuellement l'objet d'une réflexion pour la mise en place d'un Plan de paysage.

**Nous recherchons de nouveaux administrateurs. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès d'un administrateur**

## La composition du conseil d'administration

### Renouvelables en 2020

- 1 Godon Michèle
- 2 Lombardo Nathalie, secrétaire/trésorière
- 3 Livet-Goyaux Sophie

### Renouvelables en 2021

- 4 Gaxatte Amandine
- 5 Turgis Martine, présidente

### Renouvelables en 2022

- 6 Allaire-Tual Carole
- 7 Gaxatte Alain
- 8 Hanneton Jean-Philippe, vice-président
- 9 Régnier Catherine

**Martine Turgis, Présidente**